



Société de transport
de Sherbrooke

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

LE 12 JUIN 2019

À 17 H 40

PROCÈS-VERBAL 19-07

Sont présents :

M. Marc Denault	Président
M. Pierre Tremblay	Vice-Président
M. Pierre Avard	Administrateur
Mme Évelyne Beaudin	Administratrice
Mme Christine Couture	Administratrice
Mme Ariadne C. Echevers	Administratrice
Mme Chantal L'Espérance	Administratrice

Étaient aussi présents :

M. Dany Bélanger	Directeur planification et innovation, et secrétaire
M. Patrick Dobson	Directeur général
M. Michaël Gauthier	Directeur des ressources humaines
Mme Suzanne Méthot	Directrice générale adjointe et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats
M. Stéphan Veilleux	Directeur des opérations

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -

RÉSOLUTION 062-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 8 MAI 2019 -

RÉSOLUTION 063-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 mai 2019.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 mai 2019 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -

RÉSOLUTION 064-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé en y ajoutant les sujets suivants :

- Tarification spéciale au comptant lors de certains événements majeurs – Fête nationale du Québec;
- Tarification spéciale au comptant lors de certains événements majeurs – Fête du Canada;

- Tarification spéciale au comptant lors de certains événements majeurs – Sherblues;
- Tarification spéciale au comptant lors de certains événements majeurs – Bouffe ton Centro;
- Demande – Ville de Sherbrooke – Déneigement prioritaire des lignes 3 et 8.

- ADOPTÉ -

5. POINT D'INFORMATION -

Dans le cadre de la fermeture de la Station du Dépôt, une présentation portant sur la bonification du réseau de transport et les nouveaux aménagements sur la rue King Ouest est diffusée aux personnes présentes à l'assemblée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Monsieur Paul Lessard, client du transport adapté

Monsieur Lessard demande un suivi de sa demande de modification de la desserte en transport adapté lors de la Fête du lac des Nations.

Madame France Croteau, RUTASM

Madame Croteau dépose un document et fait lecture de son appréciation des services de transport adapté et urbain. Elle questionne le nouveau format des états financiers et demande un suivi des interventions de la STS suite à la réception des subventions au transport adapté.

Monsieur Mathieu Vinette, client du transport urbain

Monsieur Vinette demande l'implantation d'une navette assurant la liaison de l'arrondissement de Lennoxville avec le pôle de l'Université de Sherbrooke via l'autoroute 410.

Monsieur Sébastien Dion et Madame Annie Caouette, résidents du secteur Saint-Élie

Monsieur Dion et madame Vinette présentent une pétition d'appui et demandent une desserte du secteur du dépanneur Caleb sur le Chemin de Saint-Élie.

Monsieur Éric Samson, client du transport adapté et du transport urbain

Monsieur Samson est heureux du concept retenu en lien avec la fermeture de la Station du Dépôt et questionne la façon dont certaines correspondances seront planifiées.

6. **DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU CENTRE DE MOBILITÉ DURABLE DE SHERBROOKE (CMDS) DU 18 AVRIL 2019 -**

RÉSOLUTION 065-19

ATTENDU QU'il y a lieu, dans le cadre des travaux du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS), d'informer les membres du présent conseil de l'avancement de ceux-ci;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le compte rendu de la réunion du Comité de pilotage du Centre de mobilité durable de Sherbrooke (CMDS) du 18 avril 2019 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

7. **DÉPÔT DU COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF EN TRANSPORT ADAPTÉ DU 17 AVRIL 2019 -**

RÉSOLUTION 066-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le compte rendu du Comité consultatif en transport adapté du 17 avril 2019 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

8. **CONTRAT DE SUPPORT ET D'ENTRETIEN HASTUS -**

RÉSOLUTION 067-19

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke a acquis en 2011, suite à un appel d'offres public avec le consortium des sociétés de transport de Saguenay, Trois-Rivières, Lévis et Sherbrooke, le progiciel de gestion intégrée HASTUS de la firme GIRO inc.;

ATTENDU QUE la STS a procédé, en 2014, à une mise à jour du progiciel HASTUS, en acquérant de nouveaux modules de confection des horaires véhicules (Vehicule), de planification des assignations chauffeurs (Crew) et de confection des ensembles de roulement (Roster);

ATTENDU QUE la STS a procédé, en 2018, à une mise à jour du progiciel HASTUS, en acquérant de nouveaux modules d'analyse de temps de parcours (ATP) et d'optimisation des habillages (CrewOpt);

ATTENDU QUE le contrat de support et d'entretien du progiciel de gestion intégrée HASTUS de la firme GIRO inc. doit être renouvelé annuellement et ajusté selon l'indice des prix à la consommation;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le contrat de support et d'entretien du progiciel de gestion intégrée HASTUS soit et est renouvelé au montant de quarante-cinq mille huit cent cinq (45 805 \$) plus les taxes applicables pour la période du 28 août 2019 au 27 août 2020.

- ADOPTÉ -

9. RAPPORT FINANCIER AU 31 MARS 2019 -

RÉSOLUTION 068-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le rapport financier au 31 mars 2019 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

10. RÉALISATION COMPLÈTE DE L'OBJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO R-035 À UN COÛT MOINDRE -

RÉSOLUTION 069-19

ATTENDU QUE la Société de transport de Sherbrooke a entièrement réalisé l'objet du règlement qui apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie du règlement a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour ce règlement un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ce solde n'est pas requis et que ce solde ne devrait plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier le règlement d'emprunt identifié à l'annexe pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Société;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que la Société de transport de Sherbrooke modifie le règlement identifié à l'annexe jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante de la façon suivante :

1. par le remplacement du montant de la dépense ou de l'emprunt par le montant indiqué sous les colonnes « montant de la dépense réelle » et « montant financé » de l'annexe;
2. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe.

Que la Société de transport de Sherbrooke informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt du règlement identifié à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ce règlement par la présente résolution.

Que la Société de transport de Sherbrooke demande au Ministère d'annuler dans ses registres le solde résiduaire mentionné à l'annexe.

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit et est transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

- ADOPTÉ -

11. CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR « ACQUISITION ET INSTALLATION DE PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES » - APPEL D'OFFRES STS-19-05 -

RÉSOLUTION 070-19

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé pour l'acquisition et l'installation de panneaux à messages variables;

ATTENDU QU'une seule (1) soumission a été déposée;

ATTENDU QUE ce projet est autorisé et financé à 90 % par le Fonds pour l'infrastructure de transport en commun (FITC).

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que la soumission conforme de **Solotech inc.** pour la fourniture de panneaux à messages variables au prix de trois cent cinquante-huit mille huit cent soixante et onze dollars (358 871,00 \$) avant taxes, soit et est approuvée.

Que le directeur général soit et est autorisé à permettre une levée d'option pour les services de communication annuels au montant de quatre mille cinq cent dix dollars (4 510,00 \$) avant taxes, suite à l'acceptation provisoire du projet, et ce, s'il le juge favorable pour la STS.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A19-19.

- ADOPTÉ -

12. BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE -

RÉSOLUTION 071-19

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le bordereau de la correspondance reçue pour le mois de mai 2019 soit et est déposé sur le bureau.

- ADOPTÉ -

13. TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT LORS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC -

RÉSOLUTION 072-19

CONSIDÉRANT la politique de la STS de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de grands événements et la tenue de la Fête nationale du Québec;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la tarification au comptant soit et est réduite à 1 \$ de midi jusqu'à la fermeture du réseau le dimanche 23 juin 2019 sur l'ensemble des circuits lors de la Fête nationale du Québec aux mêmes conditions qu'aux autres grands événements majeurs bénéficiant de ce tarif et en échange de visibilité médiatique.

- ADOPTÉ -

14. TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT LORS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS – FÊTE DU CANADA -

RÉSOLUTION 073-19

CONSIDÉRANT la politique de la STS de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de grands événements et la tenue de la Fête du Canada;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la tarification au comptant soit et est réduite à 1 \$ de 10 h jusqu'à la fermeture du réseau le lundi 1^{er} juillet 2019 sur l'ensemble des circuits lors de la Fête du Canada aux mêmes conditions qu'aux autres grands événements majeurs bénéficiant de ce tarif et en échange de visibilité médiatique.

- ADOPTÉ -

15. TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT LORS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS – SHERBLUES -

RÉSOLUTION 074-19

CONSIDÉRANT la politique de la STS de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de grands événements et la tenue de l'événement Sherblues;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la tarification au comptant soit et est réduite à 1 \$ à compter de 16 h jusqu'à la fermeture du réseau du mercredi 3 juillet au samedi 6 juillet 2019 sur l'ensemble des circuits lors de l'événement Sherblues aux mêmes conditions qu'aux autres grands événements majeurs bénéficiant de ce tarif et en échange de visibilité médiatique.

- ADOPTÉ -

16. TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT LORS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS – BOUFFE TON CENTRO -

RÉSOLUTION 075-19

CONSIDÉRANT la politique de la STS de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de grands événements et la tenue de l'événement Bouffe ton Centro;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la tarification au comptant soit et est réduite à 1 \$ toute la journée du samedi 3 août 2019 sur l'ensemble des circuits lors de l'événement Bouffe ton Centro aux mêmes conditions qu'aux autres grands événements majeurs bénéficiant de ce tarif et en échange de visibilité médiatique.

- ADOPTÉ -

17. DEMANDE – VILLE DE SHERBROOKE – DÉNEIGEMENT PRIORITAIRE DES LIGNES 3 ET 8 -

RÉSOLUTION 076-19

ATTENDU QUE l'expérience client est au cœur des priorités de la Société de transport de Sherbrooke;

ATTENDU QUE certaines situations observées en période hivernale nuisent à la sécurité des usagers du transport en commun, notamment pour les personnes à mobilité réduite;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Qu'une demande soit et est acheminée à la Ville de Sherbrooke pour qu'une priorisation du déneigement des arrêts et tronçons des lignes 3 et 8 soit prévue dans son plan de déneigement.

- ADOPTÉ -

MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Évelyne Beaudin

Madame Beaudin souhaite que le processus d'attribution d'une tarification à 1\$ lors de certains événements majeurs soit revu dans une démarche plus globale afin d'éviter les décisions à la pièce. Ceci permettrait, du même coup, une meilleure promotion et communication pour la STS.

Monsieur Pierre Tremblay

Monsieur Tremblay mentionne que le mandat des membres usager des services de transport en commun et usager des services adaptés aux besoins des personnes handicapées s'achève. Seize (16) candidatures ont été reçues pour le poste d'usager représentant au transport urbain et deux (2) pour le poste d'usager représentant au transport adapté.

Monsieur Marc Denault

Monsieur Denault souhaite un joyeux anniversaire à Mme Ariadne C. Echevers, MM. Patrick Dobson, Louis-André Neault et Stéphan Veilleux.

Madame Chantal L'Espérance

Madame L'Espérance souhaite un bon été à tous et se dit d'accord avec la proposition de madame Beaudin.

Madame Ariadne C. Echevers

Madame Echevers souhaite à tout le monde de belles vacances.

Madame Christine Couture

Madame Couture mentionne qu'elle ne sera pas de retour à titre de représentante du transport adapté. Son expérience à la STS a été fort enrichissante.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 18 h 45.

Sherbrooke (Québec), le 12 juin 2019.

Le président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Dany Bélanger